



Commission européenne

**COFINANCEMENT AVEC LES ONG EUROPÉENNES DE DEVELOPPEMENT
ACTIONS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT (PVD)**

**RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS PROPOSANT
UN DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE AUX FAMILLES DEFAVORISEES
VIVANT EN MILIEU URBAIN A MADAGASCAR.**

Référence: EuropeAid/122438/C/G

-

EVALUATION

Termes de référence

Janvier 2010

I. DESCRIPTIF DE L'ACTION

1. Résumé de l'action

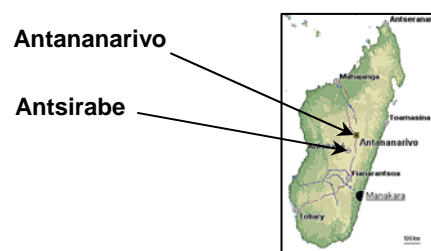
1.1 Titre

Renforcement des capacités des acteurs proposant un développement socio-économique aux familles défavorisées vivant en milieu urbain à Madagascar.

1.2 Lieux

L'action a lieu à **Madagascar** dans les quartiers pauvres des villes d'**Antananarivo** et d'**Antsirabe**.

Antananarivo, capitale d'altitude située sur les hauts plateaux de Madagascar, est constituée d'une haute ville et d'une basse ville. La Commune Urbaine d'Antananarivo (CUA) est administrativement divisée en 192 quartiers (*Fokontany*) qui possèdent chacun un bureau municipal. Elle rassemble 1 600 000 habitants, soit plus de 61% de la population urbaine du pays, pour une population totale estimée en 2005 à 18,6 millions d'habitants.



Les quartiers concernés par l'action sont principalement situés dans la basse ville, en partie en zone inondable. **L'action couvre 96 quartiers d'Antananarivo** et de ses communes limitrophes (FIFTAMA, zone semi-rurale). Ces 96 quartiers rassemblent une **population estimée à plus de 800 000 habitants**.

Antsirabe est une capitale régionale située à 170 km au sud d'Antananarivo et à 1 500 mètres d'altitude, au potentiel industriel, touristique et agricole relativement important pour une population estimée en 2004 à 204 000 habitants, soit près de 8% de la population urbaine du pays. 56% sont des migrants et plus de 50% ont moins de 18 ans. Le taux de croissance démographique s'élève à plus de 3,5% par an. **L'action couvre 14 des 59 quartiers** que compte la Commune Urbaine d'Antsirabe et s'adresse à une **population estimée à plus de 63 000 habitants**.

L'action se déroule dans des quartiers représentant au total une population de plus de 863 000 habitants. Elle se déroule donc dans deux villes différentes du point de vue de leur taille respective et du nombre de personnes visées, mais très homogènes quant aux besoins qui y ont été identifiés et aux solutions que ce projet souhaite apporter.

1.3 Coût de l'action et montant demandé à la Commission européenne

Total des coûts éligibles de l'action	Montant demandé à la Commission européenne	% du total des coûts éligibles de l'action
933 409 EUR	700 056 EUR	75,0 %

1.4 Résumé

Durée de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 42 mois
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Objectifs globaux</u> : Contribuer à la réduction de la pauvreté à Madagascar ; à la promotion de l'insertion socio-économique ; à la promotion du financement privé des systèmes de santé et de protection sociale ; au renforcement de la société civile. ▪ <u>Objectif spécifique</u> : Renforcer l'autonomie, les compétences et les capacités des acteurs engagés dans l'amélioration durable des conditions de vie des familles défavorisées par la mise en œuvre d'activités de développement socio-économique.
Nom du demandeur et Etat membre de l'UE d'origine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inter Aide ▪ France
Partenaire local	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'association locale malgache : C.E.FOR. à Antananarivo.
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les membres des conseils d'administration et les salariés des acteurs locaux : C.E.FOR. et AFAFI à Antananarivo et Vahatra à Antsirabe. ▪ Les adultes défavorisés et leurs familles vivant dans les quartiers pauvres d'Antananarivo et d'Antsirabe (40 000 personnes).
Bénéficiaires finaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les structures extérieures¹ : 110 structures publiques (communautés urbaines, 4 ministères, Coordination nationale de la Microfinance, Commission de Supervision Bancaire et Financière et plus de 100 mairies de quartiers), 5 centres de Formation Professionnelle, 8 structures sanitaires, 10 associations, 2 banques, 22 entreprises. ▪ L'ensemble de la population des quartiers pauvres d'Antananarivo et d'Antsirabe couverts par l'action.
Résultats escomptés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acteurs locaux : ils sont constitués en structures juridiques malgaches et leurs organes de gouvernance sont fonctionnels et autonomes. Leur mission sociale est affirmée et ils ont de solides compétences en matière de planification stratégique, opérationnelle et budgétaire. Ils ont renforcé leurs capacités à prendre en compte la question du genre, se sont renforcés dans les domaines de l'encadrement, la prise de décision, la conception et l'organisation de formations, la gestion administrative et financière, la gestion des ressources humaines, le suivi et l'analyse des données, la capitalisation, la mesure d'impact et la communication interne. Ils ont développé des partenariats de terrain et institutionnels. Leur viabilité pour les services financiers est supérieure à 100%. ▪ Adultes défavorisés et leurs familles : ils ont augmenté leurs revenus de 100% en moyenne et ces revenus sont stables, ont constitué une épargne égale à au moins un mois de revenu, ont pu accéder à des soins de qualité en cas de maladie, ont acquis de nouvelles compétences, savoirs, capacités et savoir-faire. Les familles ont utilisé une partie de leurs revenus à des fins sociales (nutrition, scolarisation, santé, habitat), ont amélioré leur niveau de vie, sont moins vulnérables et plus autonomes. Le nombre de celles vivant en dessous du seuil de pauvreté a diminué.
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir institutionnellement les acteurs locaux - Renforcer leur gouvernance : appui des organes décisionnels, appui juridique, formation de l'encadrement et des membres des conseils d'administration. Renforcer leurs capacités opérationnelles et institutionnelles : renforcement de la mission sociale, de la planification stratégique, opérationnelle et financière, de la gestion des ressources humaines, du système d'information et de gestion, de la gestion administrative et financière, et de la gestion opérationnelle. Capitaliser et partager les compétences : favorisation la capitalisation des savoirs, développement des échanges et de la communication, et élaboration de partenariats. ▪ Appuyer opérationnellement le développement socio-économique des familles défavorisées - Développer les capacités des familles par l'accès à des services financiers : microcrédit productif, épargne rémunérée, accès financier aux soins, Renforcer les compétences des adultes par de la formation : formation des micro-entrepreneurs, formations professionnelles pour l'accès à un emploi salarié, formations et sensibilisations sociales (épargne, budget familial, santé).
Activités concernant la microfinance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Octroi de microcrédit aux adultes défavorisés souhaitant développer une activité génératrice de revenus ; Favorisation d'une épargne rémunérée auprès des familles défavorisées ; Fonds solidaires favorisant l'accès aux soins.

¹ D'une manière générale, toutes les structures privées ou publiques avec lesquelles des collaborations existent ou sont envisagées.

1.5 Objectifs et Axes d'intervention

Les objectifs globaux sont de contribuer à la réduction de la pauvreté à Madagascar ; à la promotion de l'insertion socio-économique ; à la promotion du financement des systèmes de santé et de protection sociale ; au renforcement de la société civile.

L'objectif spécifique est de renforcer l'autonomie, les compétences et les capacités des acteurs engagés dans l'amélioration durable des conditions de vie des familles défavorisées par la mise en œuvre d'activités de développement socio-économique.

Pour contribuer à la réalisation de l'objectif spécifique, l'action comporte deux axes d'intervention :

- **Axe 1 :** un soutien institutionnel aux **acteurs locaux** du point de vue de leur gouvernance, structuration, organisation, professionnalisation et mise en synergie de leurs interventions avec les structures extérieures.
- **Axe 2 :** un appui opérationnel aux **acteurs locaux** responsables des activités de **développement socio-économique** visant à renforcer l'autonomie, les compétences et les capacités de développement social et économique **des adultes défavorisés et de leurs familles** par des services financiers (microcrédit productif ; constitution d'une épargne rémunérée ; accès financier aux soins) et de formations (formations théoriques et pratiques ; suivi/conseil et accompagnement individualisé ; appui à l'insertion professionnelle ; sensibilisation à l'épargne, formation à la gestion du budget familial et éducation à la santé).

Ces deux axes ont pour but le développement socio-économique endogène des adultes défavorisés et de leurs familles et le renforcement des acteurs locaux, dont la vocation première est de s'approprier, développer et pérenniser les activités conduites.

Via l'Axe 1, le renforcement des acteurs locaux permet de les soutenir dans la structuration et l'intensification de leur collaboration avec les structures extérieures, afin d'accroître leur synergie avec la politique gouvernementale et les objectifs de la société civile. Parallèlement, le renforcement de collaborations concrètes avec les structures extérieures publiques et privées (ministères, entités administratives, entreprises, banques, structures sanitaires, institutions de formation professionnelle, associations, etc.) permet d'une part aux adultes défavorisés et à leurs familles de bénéficier des services offerts par ces structures et améliore, d'autre part, l'insertion à long terme des acteurs locaux dans les dynamiques de développement soutenues par le gouvernement malgache et la communauté internationale.

Via l'Axe 2, le projet favorise le renforcement de l'insertion socio-économique des familles défavorisées par l'accès à une activité rémunératrice et l'augmentation de leurs revenus, la constitution d'une épargne qui réduit leur vulnérabilité et renforce leurs capacités de développement futur, un accès financier facilité à des soins de santé de qualité. L'amélioration à court et moyen terme de leur capacité financière à répondre à leurs besoins fondamentaux est renforcée par des actions de sensibilisation et de formation dont l'impact sur le niveau de vie est aussi important que les services financiers fournis. Ils permettent d'inscrire le développement des familles dans une perspective de moyen et long terme et contribuent à la prise en considération des difficultés liées au genre, en donnant aux femmes un accès à une activité rémunératrice, un rôle prépondérant dans la constitution de l'épargne et l'investissement dans le capital humain et social de la famille tout entière.

1.6 Groupes cibles, bénéficiaires finaux et estimation de leur nombre

Bénéficiaires des Activités	Année 1			TOTAL 3 ans		
	Antana ^{narivo}	Antsirabe	Total	Antana ^{narivo}	Antsirabe	Total
Microcrédit Productif	5 864	1 062	6 926	13 248	3 074	16 322
Epargne rémunérée	4 700	2 200	6 900	7 300	4 300	11 600
Accès financier aux soins	6 800	-	6 800	20 000	-	20 000
Total bénéficiaires des Services financiers*	14 036	2 726	16 762	31 636	5 604	37 240
Bénéficiaires de Formations professionnelles et sociales						
Formation professionnelle et appui à l'insertion	3 636	645	4 281	12 736	3 017	15 753
Formations sociales	4 938	1 087	6 025	11 016	2 458	13 474
Total bénéficiaires des Formations*	5 588	1 207	6 795	13 382	2 938	16 320
Total des bénéficiaires directs des activités*	14 686	2 846	17 532	34 002	6 084	40 086
Total des bénéficiaires indirects**	53 566	15 276	68 842	113 483	34 934	148 417

* **Les totaux** sont des estimations qui permettent de ne compter qu'une seule fois les bénéficiaires qui participent à plusieurs activités.

** On inclut dans ce comptage les conjoints et les enfants des bénéficiaires directs des activités.

II. L'EVALUATION

1. Contexte

Une évaluation externe est prévue en année 3 de l'action, et a pour objectif de mesurer l'impact des services financiers et des formations proposées aux adultes défavorisés sur l'amélioration de leur niveau de vie. Elle sera menée sur les différentes activités (micro-crédit, formation et accompagnement, micro-assurance santé) dans les deux villes d'intervention, Antananarivo et Antsirabe.

Ces termes de référence ont ainsi été définis conjointement par Inter Aide et les acteurs locaux qui mènent les activités sur le terrain.

Notons que le cœur de l'action des programmes appuyés par Inter Aide et ses partenaires locaux est de toucher les familles les plus démunies, en accompagnant le prêt et l'épargne de services non financiers afin d'en augmenter l'impact. C'est le pilier social qui prévaut, et à ce titre, la population cible reste l'élément déterminant et incontournable du développement des programmes. Mettre en place des institutions de microcrédit financièrement viables n'est donc pas une finalité en soi si le risque de changer de population cible existe. Cet objectif n'est pas incompatible avec la recherche d'une forte productivité par le recours à des outils et méthodes de gestion adaptés, et de nombreuses améliorations ont été apportées dans ce sens.

Dans ce contexte, l'évaluation n'aura pas pour objectif de s'interroger sur la mise en place d'institutions de microfinance pérennes. Toutefois, l'efficacité est une préoccupation constante des équipes qui mettent en œuvre et suivent les actions, et qui guide nos choix stratégiques.

2. Objectifs de l'évaluation externe

Les objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- **Objectif 1 – Évaluer la cohérence, la pertinence et l'impact pour les familles bénéficiaires des services financiers et non-financiers proposés** : analyser et évaluer l'efficacité des prêts ; analyser et évaluer l'efficacité des services non-financiers proposés aux micro-emprunteurs (formations, suivi-conseil, accompagnement) ; évaluer la pertinence et l'impact du service de micro-assurance santé ; évaluer la pertinence et l'impact des activités de formation professionnelle.
Les études d'impact réalisées en 2007 et 2008 sur les différentes activités pourront apporter de nombreux éléments.
- **Objectif 2 – Évaluer la pertinence de la stratégie d'intégration de services financiers et non-financiers développée dans les différentes zones d'intervention.** A partir des résultats et l'objectif 1, tirer des enseignements sur les complémentarités entre les activités les plus efficaces pour les bénéficiaires, ainsi que sur le degré d'intégration (des méthodologies, des services proposés, des

équipes) des différentes activités des programmes qui paraît être le plus pertinent. Enfin, faire des recommandations permettant à Inter Aide et aux partenaires locaux de consolider, de développer ou de réorienter leurs activités de services financiers et de services non-financiers pour les familles vulnérables des quartiers d'intervention en fonction des ses enseignements.

- **Objectif 3 – Évaluer la pertinence de la stratégie développée pour l'autonomisation progressive des partenaires locaux.** Analyser et évaluer le degré d'autonomie des acteurs locaux ; Analyser et évaluer l'efficacité des transferts de compétences effectués dans chacun des domaines. Faire des recommandations permettant à Inter Aide d'améliorer et de consolider la stratégie d'autonomisation vis-à-vis de chaque acteur local.

3. Questions évaluatives

- **QE 1 - Evaluer la cohérence, la pertinence et l'impact pour les familles bénéficiaires des services financiers et non-financiers proposés.**
 - Les actions mises en place (services financiers et non-financiers) répondent-elles aux besoins des bénéficiaires et notamment des familles les plus pauvres des quartiers d'intervention ?
 - Quelle est l'efficacité et la pertinence des activités de prêts productifs ? Quelle est l'efficacité et la pertinence des activités de formation, suivi-conseil et accompagnement ? Quelle est l'efficacité et la pertinence des activités de micro-assurance santé ? Quelle est l'efficacité et la pertinence des activités de formation professionnelle ?
 - Quels sont les impacts de ces actions sur l'autonomisation sociale et économique des bénéficiaires ?
 - Quels aspects des ces activités pourrait-on modifier pour améliorer l'impact auprès des bénéficiaires ?

- **QE 2 - Évaluer la pertinence de la stratégie d'intégration de services financiers et non-financiers développée dans les zones d'intervention.**
 - L'association de prêts productifs et d'actions complémentaires (formations, suivi-conseil/accompagnement, micro-assurance santé) est-elle pertinente en vue d'améliorer le niveau de vie des familles et de renforcer leur autonomie ?
 - Tels qu'ils sont réalisés par les ONG partenaires aujourd'hui, les services complémentaires aux prêts (suivi, formations/accompagnement, micro-assurance) représentent-ils un plus par rapports à l'offre des autres IMF/acteurs ?
 - Quel degré d'intégration (convergence des méthodologies, de la formation et des responsabilités des équipes) entre les services financiers et non-financiers paraît-il le plus pertinent ? Afin d'augmenter l'impact positif des actions sur les familles pauvres, les acteurs locaux doivent-ils proposer plus des services complémentaires (diversification des activités) ou, au contraire, renforcer les principales activités actuelles (spécialisation) ? Quels pourraient être les axes et priorités thématiques à privilégier pour l'amélioration des activités dans le contexte actuel ?

- **QE 3 - Évaluer la pertinence de la stratégie développée pour l'autonomisation progressive des partenaires locaux.**
 - Quel est le degré d'autonomie des acteurs locaux aujourd'hui au niveau opérationnel et technique ? Quelle est leur autonomie au niveau de la stratégie et de la gouvernance ? Quelle est leur autonomie au niveau financier et de la recherche de fonds ? Quels aspects des transferts des compétences ont été/sont moins satisfaisants pendant la période 2007-2010 ?
 - Quels peuvent être les enseignements et recommandations permettant dans ce contexte de consolider et développer l'autonomie des acteurs locaux ? Quelles difficultés, dérives et risques éventuels peuvent être identifiés dans le cadre de ce processus ?

4. Produits attendus

Les produits attendus dans le cadre de cette évaluation sont les suivants :

- Une **note d'étape**, présentée avant le départ sur le terrain, fera le point des premières investigations sur la base des lectures documentaires et des entretiens réalisés en France. Elle présentera les questions et hypothèses que les évaluateurs traiteront sur le terrain, ainsi que la méthodologie d'évaluation proposée pour les phases suivantes de l'évaluation.
- Un **rapport provisoire** concluant l'évaluation, sera remis à Inter Aide et aux acteurs locaux et fera l'objet d'une restitution auprès de ceux-ci
- Dans le mois qui suivra l'examen du rapport provisoire, un **rapport définitif** intégrant les remarques d'Inter Aide et des acteurs locaux sera produit. Les droits moraux et patrimoniaux des consultants appartiendront à Inter Aide.

Ce rapport définitif comprendra :

- **un rapport principal** qui traitera :
 - des résultats détaillés de l'évaluation de l'Action,
 - des résultats détaillés de chaque action complémentaire étudiée,
 - des perspectives et des recommandations faites par les évaluateurs.
- **un corps d'annexes** qui reprendra les tableaux et informations factuelles nécessaires à une meilleure compréhension d'informations développées dans le rapport principal.
- **une synthèse** (8 à 12 pages) qui comportera :
 - un état des lieux,
 - une synthèse des résultats obtenus, des principaux constats ou conclusions majeures sur la base des attentes exprimées dans ces termes de référence,
 - les recommandations des évaluateurs.
- **une fiche résumée** (1 page) reprenant, après une présentation générale, les principales conclusions et recommandations.

Une version électronique des documents sera systématiquement jointe aux versions papier.

5. Dispositifs et méthodologie

5.1. Dispositifs

La **maîtrise d'ouvrage** de cette évaluation revient à Inter Aide, Inter Aide gère le financement et signe les contrats nécessaires à la réalisation de l'évaluation directement avec l'évaluateur.

Au démarrage, Inter Aide -en collaboration avec les acteurs locaux- réunira le(s) consultant(es) retenu(es) pour vérifier sa compréhension des termes de référence et guider ses travaux.

5.2. Méthodologie

L'évaluation débutera par une première phase d'analyse et de bilan des résultats atteints au cours de la période. Elle fera référence à l'objectif global, aux objectifs spécifiques, et aux indicateurs de

résultats annoncés dans le document de demande de co-financement, objet du contrat entre Inter Aide et l'Union Européenne.

➤ **Consultation de la base documentaire**

⌚ Temps estimé à 1,5 jours.

L'évaluateur disposera, dans un premier temps, d'une base documentaire disponible en France auprès d'Inter Aide (cf. **Annexe 1**).

➤ **Rencontres et entretiens préalables avec les principaux acteurs de l'Action en France**

⌚ Temps estimé à 1 jour.

- Inter Aide : chefs de secteur Asie-Tana, responsable du réseau d'échanges Pratiques, et si possible Directeur et responsables finances.

➤ **Réunion de cadrage et note d'étape**

⌚ Temps estimé à 1 jour de rédaction et 0,5 jour de réunion.

La consultation de l'inventaire documentaire et l'ensemble des entretiens préalables feront l'objet d'une note d'étape présentée et discutée avec Inter Aide, qui reprendra les questionnements et hypothèses que les évaluateurs iront traiter sur le terrain, les méthodologies prévues pour la partie terrain, ainsi qu'un planning de travail précis.

➤ **Mission de terrain à l'étranger**

⌚ Temps estimé à 15 jours. En fonction des programmes visités, des activités et des besoins, le nombre de jours pour chacun des villes pourra varier.

L'équipe d'évaluation devra ensuite, par une mission de terrain à Madagascar (Antananarivo et Antsirabe), se rendre compte par elle-même de la réalité des faits et réalisations, aux travers d'échanges et de visites auprès des :

- responsables de programme Inter Aide basés localement,
- équipes et directions des partenaires locaux (au moins 2 agences pour chacune des activités des chacun des partenaires locaux)
- bénéficiaires directs et indirects des programmes concernés
- d'autres IMF/acteurs présents sur les zones d'intervention,

Une synthèse provisoire sera discutée et présentée lors d'une restitution sur site organisée dans chaque ville visitée, en présence des représentants d'Inter Aide et des partenaires locaux.

➤ **Mission de terrain en France**

⌚ Temps estimé à 1 ou 2 jours.

L'équipe d'évaluation pourra à son retour questionner Inter Aide en France afin de compléter son travail et analyse.

➤ **Restitution en France et rapports**

⌚ Temps estimé à 4 jours de rédaction et 1 jour de réunion.

L'équipe d'évaluation remettra un rapport provisoire à Inter Aide et ses partenaires locaux. Dans les deux semaines qui suivront, l'évaluateur restituera ses travaux lors d'une réunion en France. 25 jours calendaires après cette réunion, l'évaluateur remettra son rapport définitif.

6. Moyens

6.1. Moyens humains

Cette évaluation sera conduite par une équipe d'experts, dont :

- 1 expert international, responsable de l'évaluation, pouvant être disponible en France

- 1 à 2 experts locaux (Madagascar). Inter Aide pourra éventuellement fournir des contacts pour faciliter la recherche d'un (ou des) expert(s) local(aux).

L'équipe retenue devra collectivement combiner les connaissances et caractéristiques suivantes :

- l'expertise du développement socio-économique des familles défavorisées en milieu urbain,
- des compétences dans les activités de services financiers (microcrédit productif, épargne, assurance santé), non financiers et sociaux (formation, suivi conseil, etc.),
- des compétences solides d'évaluation.

6.2. Moyens financiers

Les propositions financières des experts, pour cette évaluation, devront se situer entre 15 000 € et 20 000 €, et distingueront les dépenses forfaitaires (honoraires et per diem) des dépenses à justifier (voyages et déplacements, etc.).

Ce budget inclue un temps d'expertise d'un minimum de 25 hommes-jour répartis de la façon suivante :

- 15 hommes-jour pour les deux villes visitées,
- 10 hommes-jour pour la partie de l'étude réalisée en France.

7. Calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel de l'évaluation est le suivant :

- | | |
|------------------------------------|---|
| ▪ 15 février 2010 | Date limite de réception des offres. |
| ▪ 18 février 2010 | Analyse des offres et choix des évaluateurs. |
| ▪ Fin février 2010 | Réunion de cadrage avec les évaluateurs sélectionnés. |
| ▪ Avant le 15 mars 2010 | Présentation de la note d'étape. |
| ▪ Entre le 1er et le 30 avril 2010 | Mission de terrain. |
| ▪ Avant le 15 mai 2010 | Remise d'un rapport provisoire |
| ▪ Avant le 15-20 mai 2010 | Restitution du rapport provisoire. |
| ▪ Avant le 15 juin 2010 | Remise du rapport définitif |

*BASE DOCUMENTAIRE****Documents généraux***

- Document de Co-financement Union Européenne 2007-2010,
- Comptes-rendus techniques intermédiaires annuels (année 1, année 2),
- Etat des lieux menés par chaque partenaire – Fiches thématiques,
- Reporting mensuel commun à l'ensemble des acteurs,
- Reporting annuel du suivi des activités,
- Rapports de mission des chefs de secteur Inter Aide (2007 à 2009).
- Rapport d'Evaluation de la Convention Programme MAE-Inter Aide 2006-2008

Documents relatifs aux projets menés à Antananarivo

- Etude d'impact menée sur le volet Prêts (2007)
- Etude d'impact menée sur le volet Formation Professionnelle (2008)
- Document de Présentation de CEFOR (2008)
- Manuels opérationnels et de procédures relatifs aux 3 activités (Prêts, Formation Professionnelle et Micro-Assurance Santé)
- Modules de Formation
- Fiche de capitalisation « Expériences de Sensibilisations » (2008)
- Fiche de capitalisation « L'outil de Catégorisation Sociale » (2008)

Documents relatifs aux projets menés à Antsirabe

- Etude d'impact menée sur le volet Prêts (2008)
- Document de Présentation du Programme (2009)
- Rapport annuel d'activité (2007, 2008, 2009),
- Manuels opérationnels et de procédures
- Fiche de capitalisation "Programme intégré à Antsirabe : une expérience originale mise en œuvre par Vahatra à Madagascar" (2009)

Site Pratiques : <http://www.interaide.org/pratiques/pages/urbain/.html>

Site Pratiques Microfinance : <http://www.interaide.org/pratiques/microfinance>